# REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI REGIONAL JEUNES

## Etape n° 2

**Lieu:** Hall des sports Teddy RINER Goyave

**Du :** samedi 21 novembre **au** dimanche 22 novembre 2026

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et plus particulièrement selon le règlement général des compétitions.

**1-** Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD, être licencié dans un des clubs de la LGBaD.

**2-** La compétition se déroulera à **: Hall des sports Teddy RINER Goyave**

**3-** Le juge arbitre principal est **Isabelle MORANDAIS**. Il est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

Le GEO est **Sylvie PLUMAIN**

**4-** Les Tournois Régionaux Jeunes sont ouverts aux catégories minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

**5-** Le TRJ2 est organisé en séries dans un maximum de 5 tableaux différents : **SD, SH, DD, DH et DM** ; en cas de manque de joueurs inscrits, la ligue se réserve le droit, après consultation des joueurs et clubs concernés, et conformément aux dispositions de la FFBAD, de regrouper des joueurs en simple et double intergenre. Dans ce dernier cas, et toujours avec l'accord des joueurs et clubs concernés, la ligue pourra proposer de modifier les paires inscrites.

**6-** Dans chaque catégorie, sauf manque de participant, les matchs se joueront en poules ; l'organisateur pourra ajouter des phases consolantes en accord avec le JA

**7-** Pour les minibads et poussins, les terrains seront adaptés (selon les consignes fédérales) à savoir : Terrain raccourci à la ligne de service long de double, hauteur du filet rabaissée à 1,40 mètres.

**8-** Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier voire d'annuler des tableaux en cas de nécessité et de prendre toute mesure afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, après accord du juge-arbitre.

**9-** Le montant des droits d'inscription est de **11€ pour un tableau, 14€ pour 2 tableaux,16€ pour 3 tableaux.** La date limite des inscriptions est fixée au **samedi 14 novembre 2026**

**10-** Les inscriptions et paiements se font exclusivement en ligne sur le portail BADNET (individuellement ou par le club).

**11-** Les volants sont fournis par la Ligue de Badminton seulement pour les finales. Le volant officiel est le RSL 3

**12-** Les joueurs sont convoqués 60 minutes minimum avant leur premier match.
Sauf pour les joueurs jouant à 8h00 qui eux seront convoqués à 7h30,

**13-** L'échéancier n'est donné qu'à titre indicatif. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.

**14-** Les matchs se dérouleront, en 2 sets gagnants de 15 points pause à 8, en auto-arbitrage ou par les jeunes pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.
Chaque club, ayant des joueurs présents, désignera un scoreur au sein de ses représentants sur la compétition.

**15-** Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, leurs conseillers, les membres du comité d'organisation et le officiels techniques (juge-arbitre, arbitres).

**16-** Le coaching sera toléré à 8, entre les sets sur le côté du terrain par les entraineurs du club ou encadrants désignés par le club, dans la limite de deux conseillers par demi-terrain.
Ces derniers devront s'inscrire sur une feuille disponible auprès du JA à la table de marque.

**17-** Tout volant touchant une infrastructure fixe (panneau de basket, rampe d'éclairage etc...) du gymnase sera compté « let » au service et « faute» en jeu.

**18-** Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

**19-** Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps peut être décompté du temps de récupération. Tout(e) joueur(euse) ne se présentant pas pour son match dans un délai de 5 minutes à compter de l'appel de son match pourra être disqualifié(e).

**20-** Tout(e) joueur(euse) désirant s'absenter, quelque-soit la raison et/ou la durée, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié(e) à l'appel de son match.

**21-** Une tenue de badminton conforme à la réglementation de FFBaD est exigée sur le terrain, le shorty doit être d'une longueur correcte. Le JA se réserve le droit de renvoyer le joueur se rhabiller si la tenue n'est pas conforme à la réglementation FFBAD.

**22-** Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

**23-** Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

**24-** Les organisateurs de la manifestation déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

**25-** Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

**26-** Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

**27- Selon l'Article 2.14 du règlement général des compétitions** (RGC),

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge arbitre et disposant d'une autorisation écrite délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la règlementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
Les noms, prénom et numéro de téléphone du responsable de chaque enfant, doivent être communiqués en arrivant à la table de marque, une feuille d'émargement sera à disposition auprès du juge arbitre, afin que les responsables sur la compétition, puissent signer et valider leur présence et la participation de l'enfant à la compétition. Il est par ailleurs recommandé d'avoir plusieurs représentants par club le jour de la compétition, pour éviter en cas d'accident de laisser plusieurs enfants sans responsable dans le gymnase.